CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
Actions de formation professionnelle

Article 1 – Objet
Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la SAS We Used To Be Friends propose et réalise des actions de formation professionnelle.
Elles s'appliquent à l'ensemble des formations dispensées par l'organisme, sauf dispositions particulières prévues dans une convention de formation ou un contrat de formation.

Article 2 – Champ d'application
Les présentes CGV s'appliquent :
- aux formations destinées aux professionnels, entreprises et salariés,
- ainsi qu'aux formations suivies à titre individuel par des particuliers.

Les formations peuvent être réalisées :
- en présentiel,
- à distance (visio),
- ou selon une modalité mixte.

Article 3 – Documents contractuels
La relation contractuelle est régie par les documents suivants, par ordre de priorité :
1. le devis, la convention de formation ou le contrat de formation signé,
2. le programme de la formation,
3. les présentes Conditions Générales de Vente,
4. le règlement intérieur de l'organisme de formation.

En cas de contradiction entre ces documents, le document de rang supérieur prévaut.

Article 4 – Modalités d'inscription
L'inscription à une formation devient définitive après :
- la validation du devis ou la signature de la convention ou du contrat de formation,
- et, le cas échéant, la confirmation des modalités de prise en charge financière.

Article 5 – Conditions financières
Les tarifs des formations sont indiqués :
- sur le devis,
- la convention de formation,
- ou le contrat de formation.

Les prix sont exprimés en HT – Exonéréé de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts
Sauf disposition contraire, le règlement s'effectue à réception de facture.
La formation peut faire l'objet :
- d'un règlement direct par le client,
- ou d'une prise en charge par un organisme financeur (OPCO ou FAF).

Article 6 – Annulation, report et abandon
En cas d'annulation ou de report d'une formation, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable, privilégiant le report de la formation lorsque cela est possible.
En cas d'abandon en cours de formation, un échange pourra être proposé afin d'en comprendre les raisons et d'envisager, le cas échéant, les suites possibles.

Article 7 – Réalisation de la formation
La réalisation de la formation est attestée par :
- des feuilles d'émargement (papier ou numériques),
- et la remise d'un certificat de réalisation à l'issue de la formation.

Article 8 – Propriété intellectuelle
Les supports pédagogiques remis ou mis à disposition dans le cadre des formations sont protégés par le droit d'auteur.
Ils ne peuvent être reproduits, diffusés ou utilisés à d'autres fins que pour un usage strictement personnel, sans autorisation écrite préalable de l'organisme de formation.

we
used to
be friends

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
Actions de formation professionnelle

Article 9 – Responsabilité
La responsabilité de la SAS We Used To Be Friends ne saurait être engagée en cas de dommages indirects subis par le client ou le stagiaire.
En tout état de cause, la responsabilité de l'organisme est limitée au montant de la prestation concernée.

Article 10 – Règlement intérieur
Le règlement intérieur applicable aux formations est porté à la connaissance des stagiaires avant le début de la formation et est consultable sur le site : https://weusedtobefriends.com/reglement

Article 11 – Litiges
Les présentes CGV sont soumises au droit français.
En cas de différend non résolu à l'amiable, le tribunal compétent est celui du siège social de la SAS We Used To Be Friends.

Article 12 – Informations légales
SAS We Used To Be Friends
SIRET : 832 814 255 00044
NDA : 27900070990

Contact :
Juliette Bourquin-Tomasetti
07 86 26 08 17
juliette@weusedtobefriends.com